



Mineur sans papier et sans ses parent.....

Par **saida**, le **17/08/2011** à **06:31**

Bonjour, je suis française d'origine marocaine j'ai 3 enfant et enceint de 7 mois , avec moi une jeune fille de 13ans sans papier et sans ses parent ,le problème veut pas rentré chez elle son visa est expiré , lécole si oblégatoire,est ce ya des solution pour que soi scolarisé ???? je sais pas quoi faire ? par quoi comencé ?

Par **amajuris**, le **17/08/2011** à **10:20**

bjr,
quand pensent ses parents restés au maroc, sont-ils d'accord pour qu'elle reste en france ?
est-ce vous qui l'avez amenée en france ?
cdt

Par **saida**, le **17/08/2011** à **10:47**

oui si moi ,j'ai pensé que va rentré ,ses parent je pense que ellesont d'accord .

Par **amajuris**, le **17/08/2011** à **11:33**

bjr,
donc vous avez fait rentrer sur le territoire français une mineure sans visa qui est maintenant

en situation irrégulière. avez-vous un document écrit de ses parents vous autorisant à lui quitter le maroc.

vous deviez vous douter que c'était illégal mais c'était sans doute volontaire afin de mettre l'administration française devant le fait accompli.

et maintenant il est un peu tard pour se demander quoi faire.

je ne pense pas que vous l'avez amenée en france pour qu'elle s'occupe de votre ménage.

contactez un avocat spécialisé en droit des étrangers.

ce que vous avez fait est bien entendu pénalement répréhensible mais vous le saviez.

Par **saida**, le **17/08/2011** à **11:43**

est rentré avec visa courte séjour ,pour le mois de juin et juillet ,le but c'était pour passé ses vacance ici par ce été scolarisé au maroc ,pas pour faire mon ménage

Par **amajuris**, le **17/08/2011** à **12:21**

comme elle est mineure elle ne peut pas décider seule si elle veut rentrer ou pas.
elle doit rentrer.